



LA TAVERNE

Lettre d'information de la Confrérie des Pirates d'Ouchy

LES DATES :

06.02.2013 :

**Réunion des
Equipiers, Cambu-
siers et Patrons,
Paudex**

27.02.2013 :

**Crée des Patrons
et Cambusiers,
Paudex**

28.02.2013 :

**Crée des
Equipiers,
Paudex**

06.03.2013 :

**Assemblée
Générale de la
Confrérie des
Pirates d'Ouchy**



LE MOT DU GRAND PATRON

Nous voilà déjà au terme d'une nouvelle saison qui fut très riche pour notre Confrérie et dont le point d'orgue aura été, incontestablement, le 80ème anniversaire de notre Barque célébré « de sorte » pendant trois jours de pur bonheur à la Place de la Navigation et au large d'Ouchy.

Pour marquer cette fin d'année, qui correspond également à la première année de notre Taverne, c'est un no 4 de quatre pages qui vous est exceptionnellement offert, tant les informations à vous communiquer sont nombreuses !

Quel constat réjouissant qui met en évidence la vitalité de notre Confrérie, dont les activités déployées sont tout autant variées que continues.

Notre Vaudoise sera sortie à 144 reprises en 2012, soit légèrement moins qu'en 2011 (152), confirmant ainsi son succès et son attractivité. Ce ne sont ainsi pas moins de 3100 passagers transportés, de bonheur aussi, qui ont pu la découvrir, ou la redécouvrir, et naviguer l'espace de quelques heures en d'autres temps ou le temps, justement, ne se comptait pas comme aujourd'hui.

En cette fin d'année notre octogénaire, sortie de l'eau, a été « bichonnée » et a reçu des soins attentifs prodigués par les plus passionnés des membres de notre Confrérie. De plus, une expertise, menée par un spécialiste brestois, a confirmé que le permis de navigation pouvait être renouvelé d'année en année. Il s'avère, toutefois, que d'importants travaux devront être planifiés dans les prochaines années et qu'une restauration complète du bordage de la Barque devra se faire, comme le relate l'article consacré à ces travaux en page 3.

Peut-être a-t-elle trop fêté ses 80 ans, toujours est-il qu'elle n'échappera pas à une révision complète !

Je profite, par ces lignes, de remercier chaleureusement tous ceux qui, à longueur d'années, font que notre Confrérie soit digne d'être ce qu'elle est, ce qu'elle représente, et qui permettent à notre vénérable Barque de profiler sa silhouette, si chère et familière aux Vaudois, sur notre Léman.

Je vous adresse mes cordiales salutations et vous présente mes meilleurs vœux pour 2013.

80ème anniversaire de la Confrérie La Vaudoise sur le lac de Zurich en 2014

Comme vous le savez, dans le cadre de la célébration du 80ème anniversaire de notre Confrérie, nous projetons un déplacement de notre Barque sur le lac de Zurich en 2014. Cet ambitieux projet a mobilisé un premier groupe de travail qui s'est attaché à dégager un concept général et à rechercher les soutiens indispensables pour mener à bien une telle aventure.

Ainsi, j'ai le très grand plaisir de pouvoir vous annoncer que notre Gouvernement, après avoir pris connaissance de notre concept, s'est prononcé favorablement sur le principe d'une participation de l'Etat de Vaud à cette manifestation, notamment en ce qui concerne la désignation d'un chef de projet représentant l'Administration cantonale au sein de notre GT, en l'occurrence Mr Lionel Eperon, chef de service du SPECo, et sur l'éligibilité du projet à une subvention cantonale.

Cette étape déterminante nous permet, maintenant, d'être en mesure de préparer un projet détaillé articulé sur la promotion des atouts économiques, touristiques, académiques et patrimoniaux de notre Canton, y compris la promotion de « notre Vaudoise », et de rechercher des partenaires pour nous soutenir et nous accompagner.

Le projet définitif, dans ses grandes lignes, devrait pouvoir être présenté ce printemps. Cette nouvelle aventure ne fait que commencer, mais s'annonce déjà magnifique et passionnante !

Gérald HAGENLOCHER
Grand Patron des Pirates d'Ouchy



UN NOUVEAU PATRON



Comme la Vaudoise, les patrons prennent de l'âge ! Le renouvellement continu est indispensable et il n'est pas évident de trouver un volontaire en vue d'endosser une telle responsabilité. Le candidat doit être titulaire des permis voile et moteur et avoir effectué un nombre important de sorties comme équipier.

Cette année, après plus de 6 mois de formation pratique et le passage de l'examen théorique fouillé traitant de l'Ordonnance sur la Navigation Intérieure, ONI, l'équipier Denis Pache a obtenu le titre de Patron de la Vaudoise, ce qui le distingue définitivement du commun des mortels.

Bravo à Denis pour cet effort soutenu et justement récompensé. Nous lui souhaitons de bonnes saisons de navigation à bord de notre vaisseau amiral.

TRAVAUX SUR LA BARQUE

Pendant la saison, une équipe de volontaires s'occupe de l'entretien courant une fois par semaine. Cependant la Vaudoise est une vieille dame qui a subi des ans les irréparables outrages, son dernier lifting datant de 1982.

Lors du carénage de cette année, nous avons constaté que l'état de la coque se détériorait du côté bâbord arrière et nous avons dû réparer par partie. D'autres signes de vieillesse sur l'ensemble de la barque ont été constatés. A la suite de la visite du Service des automobiles et de la navigation, une expertise a été conduite par un maître charpentier de marine de Brest. Les conclusions de ce dernier sont : "Attestation : La Vaudoise est apte à naviguer en sécurité et l'état de son bordé n'amène pas de danger immédiat en navigation" et pour l'avenir : " Une restauration du bordage de la Barque doit être envisagée dans les années prochaines".

La Barque fera l'objet d'un nouveau contrôle à la fin de la saison 2013, mais il est certain que le remplacement intégral des bordés, ainsi que de la quille, liste non exhaustive, devra être envisagé dans un avenir relativement proche.

Cette situation nous impose de revoir la planification initiale des activités de la Barque pour les trois prochaines années, en termes d'engagements de notre vaisseau amiral et de recherches complémentaires de ressources financières, ce à quoi le Conseil s'attache déjà.

Cela étant, il faut remercier chaleureusement l'équipe qui a exécuté ces travaux pendant deux semaines sur le dock flottant de la CGN. Il s'agit d'un engagement conséquent de la part de ces amoureux de notre Vaudoise.



LA COMMUNICATION ET L'INTERNET

La Commission de communication a proposé un plan d'action pour les deux prochaines années. Sa mise en œuvre commence par une réflexion sur la création, la réalisation, la mise à jour et la diffusion des moyens de communication existants ou à créer, notamment la Taverne, l'Internet, la brochure de promotion, une plaquette-magazine annuelle, sans omettre la communication interne, avec nos partenaires et VIP, avec la presse et les médias. Plusieurs actions ponctuelles sont également envisagées. L'un des éléments majeurs de la stratégie de communication est l'Internet.

Aujourd'hui, Internet a dépassé le simple phénomène de mode, pour devenir un standard dans la communication. Depuis quelques années, il enregistre une vitesse de développement fulgurante, préparant des modifications dans les stratégies de communication. Ceci est valable pour l'image, tant de la Confrérie des Pirates que pour celle de la Commune Libre d'Ouchy. L'Internet doit devenir un important moyen de communication interne à la Confrérie. La commission de Communication, sur la base des décisions du Conseil, travaille pour repenser et opérer un important «lifting» des sites Internet de la Confrérie et de la Commune. Nous reviendrons sur les réalisations concrètes de notre stratégie et plan d'actions dans une prochaine édition de la Taverne.



LA NAVIGATION : BARQUE, PRÉFET, COMMISSAIRE, BOSCO & Co

La Vaudoise navigue et navigue souvent pour le plus grand plaisir des pirates et de la population. Ceci représente environ 160 sorties d'avril à septembre comprenant les entraînements et la formation, les sorties folkloriques très souvent le week-end, les sorties de groupes et les sorties individuelles.

Immatriculée initialement comme bateau de transport de marchandises pouvant prendre des passagers, elle a dû changer cette année pour la catégorie transport professionnel de passagers. Ceci implique un changement de permis pour les patrons qui doivent être qualifiés pour bateau jusqu'à 60 passagers, avec toutes les contraintes identiques à celles d'un conducteur de car !

L'équipage type se compose d'un patron, seul maître à bord et de sept équipiers. Dorénavant le patron supporte une tâche plus administrative de contrôle des compétences. En effet, l'ONI précise l'étendue des connaissances, le nombre de jours – pour nos sorties – permettant d'atteindre les divers postes de la hiérarchie.

Pour ce faire, une commission a élaboré un système permettant de consigner les acquis. Il s'agit du livret de l'équipier. Sans entrer dans les détails, il décrit les tâches que l'équipier doit connaître et assurer pour quatre niveaux. Aspirant pendant les deux premières années avec un cours théorique de trois soirées et la formation sur les éléments de navigation de base. Lorsque tous les thèmes sont reconnus acquis par deux patrons, l'aspirant devient équipier, ce qui est le cas pour la plupart des membres de l'équipage. Ensuite, il peut approfondir et compléter les différentes manœuvres, toujours selon le principe du contrôle par deux patrons, ce qui le propulse au rang de bacouni et apte à fonctionner comme second, notamment en cas de carence du patron du jour. Et en finalité, en ayant les permis voile et moteur et vingt journées de conduite de la barque sous l'œil du patron responsable, il peut envisager de passer son permis de patron.

Le rôle du patron devient donc complexe. On pourrait regretter le côté débonnaire, amical tout en étant sérieux de l'ancien statut de la Vaudoise. Les postes principaux à connaître sont le barreur, le préposé au moteur, les servants des amarres et maniement des voiles sous toutes les allures.

N'oublions pas nos cambusiers chargé de l'accueil et d'aider les passagers à s'installer. Ils assurent la vente des objets-souvenir et concoctent de savoureux repas pour les sorties individuelles.



La navigation est régie par la commission de navigation composée, du Préfet responsable technique de la barque et du cabanon. Il décide les travaux à effectuer. Il est secondé par le 1er patron qui instruit et forme les patrons et défend leurs intérêts. Le commissaire gère le calendrier de réservation et informe les clients des démarches à suivre pour leur location. Le maître d'équipage ou Bosco est responsable des équipiers, notamment par la criée.

Le responsable des travaux courants, l'intendant de la barque et le secrétaire complètent la commission.



LIVRE SOUVENIR "LA VAUDOISE 80ÈME ANNIVERSAIRE"

Deux souvenirs du 80ème anniversaire de la Vaudoise doivent faire partie de votre patrimoine !

Si vous n'avez pas pu faire vôtre la Plaquette du 80ème anniversaire durant la Fête de juin dernier, elle est à disposition à la Maison de Commune (lors des stamm du jeudi) ou sur le site internet de la Commune. La Fête de la Vaudoise a permis de réaliser un ALBUM DE PHOTOS du 80ème ANNIVERSAIRE magnifique et qui est indispensable à votre collection souvenirs de la Vaudoise et de la Confrérie.

Cet album de 34 pages de photos, sans texte sur papier glacé, est un ouvrage d'art numéroté de 1 à 80 que vous pouvez souscrire au prix de CHF 120.- l'exemplaire (exemplaire non numéroté CHF 100.-).

Les bulletins de souscription sont disponibles sur demande par mail auprès de notre Trésorier René Deslex rene.deslex@bluewin.ch. La souscription est également possible en ligne sur le site Internet de la Commune www.communeouchy.ch Rubrique Activités/Boutique.



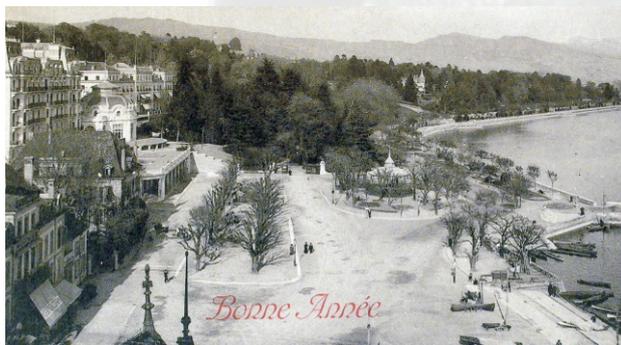


LE MOT DU SYNDIC



Pour Ouchy et ses Pirates, l'année qui se termine fut évidemment marquée par les fêtes célébrant le 80ème anniversaire de notre Vaudoise. La Taverne No 3 en a abondamment parlé, si bien que je n'y reviendrai pas, si ce n'est pour remercier, au nom de la Commune Libre, tous ceux et celles qui ont participé à la pleine réussite de ces magnifiques journées.

Lors de la recherche de documents pour la plaquette du 80ème, je suis tombé sur quelques cartes postales représentant Ouchy à la dite Belle Epoque, soit au début du 20e siècle. L'une d'elle est même de circonstance, puisqu'elle présente des vœux de Bonne année.



En regardant ces documents, je me dis que, contrairement à ce que prétendent certains esprits chagrins, Ouchy, du moins dans sa partie Est, n'a pas tellement changé depuis cette époque. Même si la tenue des gens a perdu de son romantisme et si les cygnes ont vu leur maisonnette remplacée par un nid de pierre, c'est resté un endroit où il fait bon de promener et où se précipite le Tout-Lausanne dès qu'un rayon de soleil fait son apparition.

Alors, en cette fin 2012, je souhaite à notre Commune qu'elle reste un endroit privilégié où il fait bon vivre et exercer ses loisirs.

Vive Ouchy et bonne année 2013 à toutes et à tous !

VENDANGES ET NOUVEAU VIN

La nouveauté réside dans le fait que, depuis cette année, le Clos des Oscherins est vinifié par nos Confrères Frédéric et Grégoire Dubois du Petit Versailles à Cully et, **grande première mondiale**, qu'il sera également offert en **pots vaudois** de 140 cl.

Comme les deux années précédentes, la Confrérie vous propose cette année quatre vins de la cuvée 2012 : la **Réserve de la Barque**, chasselas du Château de Glérolles, la **Cuvée du Syndic**, pinot noir du Château de Glérolles, ainsi que le **Clos des Oscherins** blanc et rouge.

Ceux qui n'auraient pas reçu le bulletin de commande avec cette Taverne le trouveront sur le site de la Commune (www.communeouchy.ch) ou dans l'édition de février du Journal d'Ouchy.

Parrain de notre dernière vendange,
Gouverneur du Guillon,
Monsieur Jean-Claude Vaucher



Claude Richard
Syndic de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy

